

Le même jour, et en réaction immédiate, les numéros un des huit organisations syndicales se sont réunis à la Bourse du Travail à Paris à 19h30 et ont appelé à une première journée de grève et de mobilisation (texte en annexe). Le 12 janvier, la CE confédérale de FO a débattu du projet de réforme des retraites et a adopté à l'unanimité la déclaration également jointe à cette circulaire, que nous approuvons totalement.

Dans l'unité syndicale nécessaire pour faire reculer le gouvernement, et conformément à la déclaration de la CE confédérale de FO, la Fédération FO de la métallurgie appelle à compter du 19 janvier ses syndicats, ses sections syndicales et les salariés pour engager la mobilisation et la grève afin de participer aux rassemblements qui vont se tenir partout en France pour construire le rapport de force nécessaire lors de cette première étape sur les mots d'ordres suivants : - contre l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite et contre l'augmentation de la durée de cotisations. Le 19 au soir, une nouvelle rencontre de l'intersyndicale se tiendra pour déterminer des suites à donner. Pour FO, nous ne souhaitons pas des journées « saute-mouton » à répétition qui ne font qu'user et démobiliser au fur et à mesure les salariés. Il conviendra donc, dans le cadre de cette intersyndicale qu'il faut à tout prix préserver, trouver les meilleures modalités d'actions. Vous trouverez également ci-joint à cette circulaire, l'affiche de la Confédération pour la journée du 19 janvier.

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos UD afin de connaître les lieux des rassemblements qui seront organisés dans le cadre des réunions intersyndicales pour gagner et obtenir l'abandon du projet de réforme, ce qui serait une victoire en plus de celles déjà obtenues grâce aux actions et recours de notre Confédération, à savoir : le recul du gouvernement sur la décision prise en catimini à l'occasion d'un décret juste avant les fêtes de Noël, et ce, sans prévenir les partenaires sociaux, qui prévoyait de baisser de 40 % la durée de l'indemnisation des demandeurs d'emploi si le taux de chômage passait sous la barre des 6 % et enfin, l'abandon du transfert du recouvrement des cotisations vers l'ACOSS qui avait pour but de permettre à l'Etat de mettre la main sur les réserves de l'AGIRC-ARRCO.

Nous entrons également dans une bataille de communication avec un gouvernement qui « méprise et sous-estime » les organisations syndicales, à l'instar du ministre du Travail qui a déclaré dans le cadre du projet de réforme « *Que les Français étaient plus responsables que les organisations syndicales* » et de la Première ministre qui a déclaré « *Qu'il y a un droit de grève et un droit de manifester mais c'est important aussi de ne pas pénaliser les Français* ». Alors même que ce gouvernement veut pénaliser les Français avec un projet de réforme, qui soi-disant apporte des avancées sociales sur des reculs sociaux. De qui se moque-t-on ?

Nous nous devons de bien informer les salariés et la population car la bataille de communication va être rude. Nous l'avons déjà constaté à l'occasion des débats sur la journée de mobilisation du 19 de l'intersyndicale lors des émissions de télévision ou de radio avec des ministres ou des députés de la majorité qui sont à court d'arguments quand les organisations syndicales expliquent, à juste titre, qu'il y a d'autres possibilités que l'âge légal de recul de départ à la retraite. A la suite des annonces du 10 janvier du gouvernement, vous avez déjà reçu des affiches de la Confédération ainsi que des tracts qui résument bien les différents arguments. La Confédération a prévu de nous faire parvenir d'autres éléments et argumentaires. Vous avez également en ligne, sur le site de la Confédération, une pétition de l'intersyndicale que nous vous demandons de faire suivre aux adhérents et aux salariés, intitulée « réforme des retraites : mobilisons-nous avec un argumentaire ».